

SASU 4 CR B2

Rue du Général de Gaulle
77090 COLLEGIEN

Siret : 84013345800017

Signé par Pierre-Yves CARADEC
Le 07/07/2025

ID: tx_MBW5ezyKk5ow

Signed with
Universign

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	255 320	185 875	69 445	97 222
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	641 302	571 760	69 542	127 156
Autres immobilisations corporelles	350 716	281 662	69 054	109 336
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 033		1 033	1 033
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 248 371	1 039 298	209 073	334 748
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	53 764		53 764	36 536
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 703		7 703	1 316
Autres créances	77 230		77 230	108 345
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	319 961		319 961	373 202
Charges constatées d'avance (3)	12 260		12 260	10 980
TOTAL ACTIF CIRCULANT	470 918		470 918	530 379
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 719 289	1 039 298	679 991	865 127
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	37 402	30 357
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-55 167	7 045
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-16 666	38 502
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	222 079	349 876
Emprunts et dettes financières diverses (3)	448	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 762	318 885
Dettes fiscales et sociales	177 367	157 510
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		354
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	696 657	826 625
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	679 991	865 127

(1) Dont à plus d'un an (a)	63 146	206 597
(1) Dont à moins d'un an (a)	633 511	620 028
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 010	971
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 4 CR B2

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 679 991 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 55 167 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Droit d'entrée amorti sur 9 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 320			255 320
Immobilisations incorporelles	255 320			255 320
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	613 017	28 285		641 302
- Installations générales, agencements aménagements divers	303 013	1 597		304 611
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 030	1 075		46 105
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	961 060	30 957		992 018
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 033			1 033
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 033			1 033
ACTIF IMMOBILISE	1 217 413	30 957		1 248 371

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		30 957		30 957
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		30 957		30 957
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	158 098	27 778		185 875
Immobilisations incorporelles	158 098	27 778		185 875
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	485 861	85 900		571 760
- Installations générales, agencements aménagement divers	203 748	37 994		241 742
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 960	4 961		39 921
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	724 568	128 854		853 422
ACTIF IMMOBILISE	882 666	156 632		1 039 298

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 97 193 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 703	7 703	
Autres	77 230	77 230	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 260	12 260	
Total	97 193	97 193	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 663
Banque - Intérêts courus à recevoir	256
Total	2 919

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 696 657 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 010	1 010		
- à plus de 1 an à l'origine	221 069	157 923	63 146	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 762	296 762		
Dettes fiscales et sociales	177 367	177 367		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	448	448		
Produits constatés d'avance				
Total	696 657	633 511	63 146	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	127 836			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	43 046
Banque - Intérêts courus à payer	1 010
Dettes provis. pr congés à payer	61 030
RTT à Payer	330
Repos compensateur à payer	606
Charges sociales s/congés à payer	10 078
Charges sociales /RTT à payer	112
Charges sociales/Repos Compensateur	103
Etat - autres charges à payer	1 315
Taxe d'apprentissage CAP	687
Formation continue CAP	79
Taxe foncière CAP	27 594
Total	145 990

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	12 260		
Total	12 260		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 264 244		3 264 244
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	5 435		5 435
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	7 350		7 350
TOTAL	3 277 030		3 277 030

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Nombre d'actions ordinaires	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 629 185,20	2 980 680,58	3 543 952,10	3 622 409,85	3 277 029,68
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	265 298,14	444 620,87	213 106,30	168 445,04	101 464,57
Impôts sur les bénéfices	7 882,00		4 371,00	1 243,00	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	96 554,68	282 491,24	43 105,26	7 045,13	-55 167,44
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	2574,16	4446,21	2087,35	1672,02	1014,65
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	965,55	2824,91	431,05	70,45	-551,67
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	32	32	32	32	32
Montant de la masse salariale	572 043,23	624 018,01	710 943,15	793 226,57	774 261,09
Montant des sommes versées en avantages sociaux	880,09	58 363,46	130 236,93	121 657,25	135 342,72

4 CR B2
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue du Général de Gaulle
Centre Commercial Bay 2
77090 COLLEGIEN
840 133 458 RCS MEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente Avril,
A neuf heures,

La Société 4C RESTAURATION, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 24 avenue Hergé, 77700 CHESSY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829 054 923 RCS MEAUX, Représentée par Monsieur Pierre-Yves CARADEC, en sa qualité de Gérant,

Associée Unique de la société 4 CR B2,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société 4C RESTAURATION, Associée Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associée Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -55 167,44 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-55 167,44 euros
Report à nouveau antérieur :	37 401,92 euros
Solde	-17 765,52 euros
Au compte « report à nouveau » S'élevant ainsi à -17 765,52 euros	-17 765,52 euros

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2021 :
250 000,00 euros, soit 2 500,00 euros par titre

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 :
150 000,00 euros, soit 1 500,00 euros par titre

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 : Néant

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société 4C RESTAURATION